

L'enlèvement d'enfants méthode de gouvernement

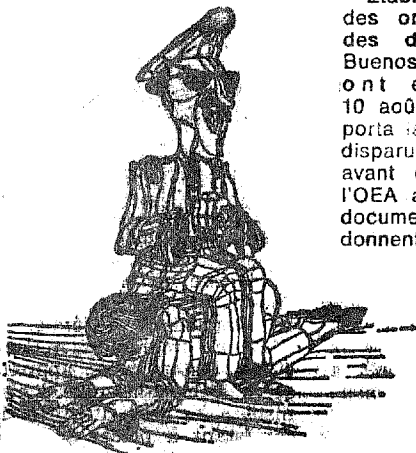
Alors que séjourne en Argentine, depuis le 6 septembre, la Commission d'enquête de l'OEA (Organisation des Etats américains) sur les droits de l'homme, alors que redoublent les protestations contre les deux projets de loi visant à considérer les « disparus » comme présumés décédés (la Croix, 7 septembre), le cardinal Arns, archevêque de Sao Paulo (Brésil), répercute un appel à l'opinion publique internationale, à propos des enfants et des adolescents disparus en Argentine. Les mères de disparus poursuivent leurs démarches en Europe occidentale et à Rome. Des personnalités italiennes proposent d'attribuer le prix Nobel de la Paix aux « Mères de la place de Mai ».

Ana Cuadra Zubasnabar est née le 16 juillet 1977 au commissariat de police 5a de La Plata (Argentine). Ses parents, Hector Baratti et Elena de la Cuadra, avaient été enlevés le 23 février 1977. Alors qu'elle avait quatre jours, Ana a été séparée de sa mère. Fin 1977, à un prêtre qui l'interrogeait à ce sujet, le colonel Tabernero a répondu : « La petite a été donnée à une famille. »

Ce cas fait partie de la liste des 57 femmes enceintes (1) enlevées, à laquelle s'ajoute une autre liste de 45 enfants disparus. Ces listes sont parvenues de Sao Paulo (Brésil) où siège le Clamor (Comité de défense des droits de l'homme dans les pays du Cône-Sud). Cet organisme, lié à l'archidiocèse de Sao Paulo, a été présenté par une déclaration publique du cardinal Arns, archevêque de Sao Paulo (la Croix, 17 août) qui a lancé le 14 août une campagne internationale.

L'intercommunication des polices

Le cardinal Arns a confirmé cet appel lundi soir sur la se-



« Argentine » l'émigration siège sera maintenant, p.

cône chaîne de télévision ouest-allemande à propos des disparitions d'enfants et d'adolescents :

« Nous n'avons pas voulu y croire au début, mais nous nous sommes très vite rendu compte que les forces de police du Brésil, d'Argentine, d'Uruguay, du Chili et du Paraguay travaillent toutes en coopération », a-t-il ajouté, précisant : « C'est une

multinationale de la répression. » Le cardinal a indiqué par ailleurs qu'il avait été au courant de plusieurs cas au Brésil.

Ainsi, Anatole Grisona, 6 ans, et sa sœur Eva, 4 ans, de nationalité uruguayenne, arrêtés en Argentine le 26 septembre 1976, ont été retrouvés par hasard « adoptés » par une famille du Chili. Dans la liste nominative des 45 enfants disparus en Argentine, on trouve 31 Argentins, 9 Uruguayens, 1 Chilien, 1 Péruvien, 1 Paraguayen, 1 Suédois.

Etablis avec la collaboration des organisations de défense des droits de l'homme de Buenos Aires (dont les locaux ont été perquisitionnés le 10 août par la police qui emporta la liste de 5 581 noms de disparus en cours d'impression avant que la Commission de l'OEA arrive en Argentine), les documents publiés à Sao Paulo donnent pour chaque enfant la

fiche d'identité, la date d'arrestation et, souvent, la date à laquelle on perd sa trace.

(1) Souvent, cette première liste ne peut pas préciser les dates d'accouchement, l'identité des enfants et le sort qui leur a été réservé.